Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Compte rendu du CHSCT du 25 mars 2016

Pour ce premier CHS-CT de l'année, plusieurs points étaient à l'ordre du jour, notamment la présentation du Plan Annuel de Prévention et les propositions de dépenses.

1/ Le procès-verbal du 02 octobre 2015 a été approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail pour l'année 2016.

Cette note d'orientations donne une nouvelle place aux Risques Psychosociaux (RPS). Ils constituent un enjeu majeur en termes de prévention. La note précise que « l'effort devrait porter sur la mise en place de mesures organisationnelles mieux à même de réduire l'exposition des agents ». 778 000 situations d'exposition ont été relevées dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2014-2015. Si l'ISST a raison de préciser que ces chiffres doivent être objectivés, pour FO-DGFIP12 il n'en demeure pas moins que les restructurations, les suppressions massives d'emplois aux conséquences multiples et profondes sur les agents, les fermetures de postes et de services, les changements profonds dans nos métiers et nos missions, une réception toujours plus importante, un statut du fonctionnaire toujours mis à mal... ont des conséquences sur la santé mentale. Les agents subissent une violence psychologique au quotidien telle que le nombre de situations d'expositions aux RPS n'est pas prêt de se réduire.

Le risque routier et le risque de chutes sont également mis en avant dans la note. Concernant les chutes, l'importance de la durée des arrêts du travail qui en découlent fait que ce risque ne peut pas être minimisé. Le risque routier est lui aussi mis en avant car la principale mesure de prévention des directions, dont celle de l'Aveyron, consiste à proposer des stages de conduite peu efficaces alors que des mesures de prévention organisationnelles auraient une bien plus grande portée. Rappelons que notre département est en superficie le deuxième département le plus étendu de France et que les conditions de circulation y sont parfois difficiles l'hiver (neige...).
La note précise aussi les orientations concernant le risque incendie (malgré les visites des ISST il y a encore de grands besoins car les interventions sont réduites), les travaux de mise en sécurité, l'analyse des situations de travail dans les locaux d'accueil (le pôle ergonomique interviendra à Villefranche de Rouergue), l'amiante et la question du soutien lors du retour au travail après une longue absence pour maladie (un guide va arriver).

Les crédits d'un CHS-CT sont calculés en fonction du nombre d'agents sur le département. La dotation moyenne par agent s'élève à 129,77€. L'Aveyron est dotée pour 2016 de 59 217€ soit <u>une baisse des crédits de 2387€ par rapport à 2015</u>. Un autre effet des suppressions de postes ?

3/ Rapport d'activité du CHS-CT 2015 et bilan DUERP/PAP 2015.

Affectation des crédits du CHS-CT en Aveyron en 2015 :
- 70 % pour l'amélioration des conditions de travail (travaux et entretien à Millau, Montbazens, Villefranche, Rodez, Argence, St Affrique, Baraqueville... et dépenses en ergonomie et sécurité électrique)
- 13,5 % en formations (sauveteurs secouristes, habilitation électrique, travail sur écran)
- 8 % en sécurité électrique
- 5,5 % pour la prévention des risques d'accidents du travail (batteries défibrillateurs, fauteuils ergonomiques, escabeaux)
- 2,5 % en sécurité incendie
- 0,5 % en frais de fonctionnement

5 accidents du travail et une fiche de signalement ont été signalés en 2015.
L'ISST a visité les CFP de Millau et de Villefranche de Rouergue.

Depuis l'année dernière, l'action sociale peut orienter les agents qui en font la demande vers un **psychologue**. FO-DGFIP12 a souhaité des précisions sur le fonctionnement et l'intervention du psychologue. Les trois premières visites sont prises en charge par l'action sociale. Plus d'une dizaine de personnes ont demandé une consultation. Le service de l'action sociale constate une augmentation des demandes. Si les demandes de consultation des agents ont des origines multiples, il n'en demeure pas moins qu'elles sont demandées dans le cadre professionnel et constituent un indicateur sur l'état des troupes dans notre département.

4/ DUERP 2015 et PAP 2016.

Les risques pour lesquels le nombre d'agents sont les plus exposés sont : le risque incendie, les exigences du travail (RPS), les chutes et le travail sur écran.
L'étude du DUERP fait apparaître une auto-censure des petits postes. Il n'y a pas eu de consultation des agents sur certains postes (Decazeville, Villefranche). Certains risques ont vu leur cotation rehaussée (risque routier) et parfois diminuée. Concernant les RPS, l'équipe de soutien reste la principale mesure de prévention. Mais d'autres propositions, notamment sur le plan organisationnel, devront être réalisées.

5/ Le rapport du médecin de prévention.

Le médecin de prévention consacre 30 % de son temps à l'Aveyron puisqu'il est missionné sur plusieurs départements. Cette année le rapport du médecin de prévention ne présente quasiment pas de données chiffrées sur son intervention et peu de commentaires. Non pas que la médecine de prévention n'ai pas eu d'activité mais jusque-là le médecin n'avait pas collecté les données nécessaires. Un rapport sera effectué pour l'année 2016.

6/ Propositions de dépenses 2016.

Actuellement, 33 601€ de dépenses ont été actées par le CHS-CT, soit un peu plus de la moitié des crédits.
Voici la liste des principales dépenses :
Matériel : 5 repose-pieds (50€), 5 casques téléphone sans fil (1050€), 9 lampadaires (3470€), 5 lampes de bureau (1000€), 11 supports Flexdesk (1620€) et 7 bras d'écran (1360€).
Aménagement : stores à Montbazens et Deux-Vallées (2205€), cloison SIE Millau (2940€), portillon caisse trésorerie Millau (452€), sol et isolation phonique box SPF Rodez (6230€), expertise amiante au 8 mai (480€) et trousses de secours (1000€).
Amélioration des conditions de travail : formations ergonomie à Rodez et Millau (2700€), session Centaure (5000€), ventilateurs (850€), électrodes pour les défibrilateurs (312€) et 4 sessions de recyclage formation sauveteur secouriste du travail (2380€).

Concernant la demande d'achat de brancards, le CHS-CT a rejeté la dépense, le médecin de prévention ayant rappelé que cela ralentissait l'intervention des secours.
Concernant la toiture du 8 mai non sécurisée, une ligne de vie (dispositif de sécurité avec corde) était proposée. L'ISST a rappelé le code du travail qui prévoit de la prévention collective. Une ligne de vie permet de la prévention individuelle. L'ISST préconise donc une protection périmétrique. A étudier.

6/ Point sécurité à la DDFIP.

Suite aux attentats et à l'instauration de l'état d'urgence, les exercices d'évacuation ne peuvent plus avoir lieu. La direction va interroger la centrale sur cette situation.

7/ Fiches de signalement.

2 fiches de signalement ont été présentées et nous resterons vigilants quant à leur traitement fait par la direction. Une concerne une agression d'un agent par un contribuable. L'autre concerne une agression entre agents. FO-DGFIP rappelle aux agents qu'en cas d'agression la fiche de signalement se trouve sur : Ulysse 12 > Les Agents > Conditions de vie au travail > fiche de signalement. Il suffit ensuite de suivre les instructions.

8 / Une déclaration d'accident de service (trajet).